Sujet : [INTERNET] Enquête publique de Condé sur Iton

De: "m.veyres" < m.veyres@orange.fr>

Date: 25/03/2022 00:50

Pour: pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je souhaite vivement que la commune de Condé sur iton retrouve ses limites géographiques et son autonomie d'avant 2016! Nous pouvons constater que le regroupement des communes n'a rien apporté de positif aux habitants de Condé mais au contraire à participé à leur isolement. Comment peut-on encore croire aux promesses faîtes en 2015 aux élus lors d'une réunion à Damville animée par la présence du maire de la commune nouvelle de Tinchebray dans l'Orne et du Tresorier des finances publiques, que les mairies historiques resteraient en place avec leurs services et leurs personnels ainsi que d'autres promesses trop longues à décrire.

En 2015 nous avons voté pour rejoindre une commune nouvelle composée de six communes avec une population de moins de 5000 habitans, nous avons passé des heures à écrire une charte qui ne pourrait pas être modifié sans une majorité des deux tiers des élus, malheureusement les engagements pris n'ont pas été respectés.

Le 18 octobre 2018 un coup de force de l'équipe municipale en place, sans aucune moralité ni respect de la charte qu'elle avait elle même signés auparavant, s'appuyant sur les textes généraux du code des collectivités territoriales et avec simplement une majorité de 53% qui a permis la commune de Roman, de Buis sur Damville, et de Granvilliers de rejoindre la commune nouvelle de Mesnils sur Iton et de dépasser les six mille habitants, une première trahison pour les habitants de Condé sur iton.

Certain élus actuellement en place osent parler d'argent public gaspillé dans le cas où Condé sur iton retrouverait son autonomie, j'aimerais mieux qu'iis parlent de l'argent public gaspillé actuellement au sein de Mesnil sur Iton, des dotations aux associations extravagantes, le nombre d'emplois municipaux qui explose, (je crois 57 emplois actuel). Des projets immobiliers démesurés, l'achat d'un corps de ferme avec une marnière qui était bien connue du maire de Damville de l'époque, qui occasionnera obligatoirement des travaux supplémentaires et coûteux pour avoir l'usage de la totalité des bâtiments. Une police municipale couteuse, qui finalement assure les mêmes missions que les Maires effectuaient autrefois dans nos communes.(rappel d'élagage des haies, stationnement dangereux ou interdit, défections animales, gestion des animaux divaguant, feux de déchets verts, conflit de voisinage.

Certain diront que la commune déléguée de Condé sur Iton a bénéficié de la construction d'une cuisine centrale et de l'agrandissement des salles de classes! Je leur répondrais que le projet d'agrandissement de l'école en remplacement d'une classe mobile vieillissante, d'une nouvelle cuisine et d'un nouveau réfectoire étaient prévus avant le regroupement des communes, les plans, le financement et les subventions avaient été accepté par le conseil municipal sauf que le projet de la cuisine était beaucoup plus petit, mais bien adapté à l'école de Condé sur Iton. Suite à la fusion, le

1 sur 2 25/03/2022 16:02

projet a été maintenu par Mesnils sur iton sauf que l'ensemble du chantier a fini à plus de 2 millions d'euros.

De part leur proximité avec la population, le Maire et les adjoints d'une petite commune deviennent des interlocuteurs direct avec les habitants et apportent bien souvent une solution à leurs problèmes et sont de véritables acteurs d'une cohésion sociale. Contrairement à une commune nouvelle de 12500 hectares , une petite commune de 1950 hectares permets aux élus d'avoir une parfaitement connaissance géographique de celle ci et de ses habitants.

Malgré la fusion, seule la commune de Condé sur Iton est toujours rattaché au Canton de Breteuil sur iton et celui ci reste bien son bassin de vie (commerces, poste, banques, personnel de santé, associations sportives et de loisirs, animations et même le collèges). C'est pour celà que Condé sur Iton doit revenir rapidement une commune indépendante et retrouver localement tous ses services indispensables et appréciés par tous.

Je vous prie Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir agréer mes très respectueuses salutations.

Michel VEYRES

Habitant de Condé sur Iton, ancien élu de 2001 à 2020

2 sur 2 25/03/2022 16:02